

PROJET DE CHARTE CITOYENNE

Cette charte a pour objet de définir les valeurs et les principes de fonctionnement du collectif citoyen constitué en vue de préparer les élections municipales *ou en vue de proposer une liste pour les élections municipales* de mars 2020 à Tournefeuille,

OBJECTIFS

- Rassembler tous les citoyens de la commune désirant pratiquer une autre façon de faire de la politique en apportant de nouvelles méthodes de gouvernance à l'occasion des élections municipales de mars 2020,
- Réunir autour d'un projet commun un collectif de citoyen ayant comme priorité de promouvoir la démocratie directe, la transition écologique et la justice sociale,
- Favoriser et permettre à tous d'acquérir les connaissances nécessaires au fonctionnement des institutions communales afin d'être en capacité de finaliser le projet municipal,

ENGAGEMENT

Chaque citoyen œuvrant au sein du collectif s'engage

- A respecter les principes de la République, liberté, égalité, fraternité et laïcité,
- A rejeter tout critère discriminant d'origine, de sexe, de religion et d'appartenance politique ; la tolérance et l'acceptation de l'autre sera la règle absolue,
- A être libre et indépendant à l'égard de toutes organisations sociales religieuses ou politiques,
- Tout(e) citoyen(ne) retenu(e) pour figurer sur la liste s'engage à signer, à respecter et mettre en œuvre une charte de l'élu précisant les droits et devoirs. Celle-ci sera élaborée collectivement dans la phase pré- électorale,

FONCTIONNEMENT

Les modalités de la constitution de la liste seront discutées et définies par le collectif citoyen

Les principes énoncés ci-dessous seront mis en œuvre au sein du collectif :

- Principes d'égalité de droit (1 citoyen = 1 voix),
- Principes de transparence de toutes les décisions prises,
- Principe de la parité homme femme,
- Principe de l'intelligence collective pour construire notre démarche